

ENTRETIEN AVEC
Éric Lebel, réalisateur

Une année dans l'intimité de Clairvaux

C'est une première. Une caméra a saisi la vie de la maison centrale pour sa dernière année d'existence. Au plus près des détenus et des gardiens. Récit avec Éric Lebel, réalisateur.

PRATIQUE

• • **À l'ombre de l'abbaye de Clairvaux** (film documentaire, 1 h 30) d'Éric Lebel, coproduction Callista Productions et Canal 32.
• **Projection du film en avant première, suivie d'un débat** en présence du réalisateur et de certains intervenants du film :
- jeudi 21 mars, à 20 h ;
- dimanche 7 avril, à 10 h.
Au cinéma Utopia, 11, rue du Moulinet à Pont-Sainte-Marie (parking gratuit)
• **Informations et réservations obligatoires** par mail à : utopiaclairvaux2024@gmail.com
Tarif : 6,50 €. Attention, en cas d'empêchement, prévenir afin de libérer votre place.

plus de temps à faire des relations publiques qu'à tourner. À rencontrer les gens : des surveillants, des détenus, des responsables de la direction, etc. Il a fallu d'abord se faire accepter en prison.
Par les détenus, c'est une chose, par la direction, c'en est une autre : Cédric Esteffe, le directeur, me disait « je ne comprends pas exactement ce que vous voulez faire, mais ça me plaît ». C'est quelqu'un qui m'a ouvert beaucoup de portes...



« Toute modestie gardée, ce film qui coïncide avec la fermeture de Clairvaux doit devenir une référence »
Éric Lebel, réalisateur

Propos recueillis par
J.-M. VAN HOUTTE

De quand date votre curiosité pour Clairvaux ?
J'ai découvert l'abbaye et la centrale il y a une dizaine d'années. Dès lors, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. Questionner cette notion d'enfermement, de liberté, mais pas dans une forme intellectuelle, en travaillant sur l'humanité, sur ce que nous sommes. Il m'a fallu six mois pour obtenir l'autorisation de tourner dans la centrale. Quand j'ai commencé à tourner, il restait cinquante ou soixante détenus, mais je suis allé jusqu'au bout. Jusqu'à la fermeture. J'ai pris mon temps...

On a commencé à tourner en juillet 2022 et on a tourné jusqu'en juillet 2023. Les derniers plans ont été faits une fois la prison vide.

Je n'étais pas là pour taper sur la prison mais pour vivre quelque chose. Je suis convaincu que la majorité des individus, peu importe ce qu'ils ont fait, sont "réinsérables" (...)
Peut-être devient-on un autre en prison ? En tout cas, on reste un individu. Un individu qui a des droits, y compris celui de retrouver la société, même s'il porte cette expérience toute sa vie...

Côté détenus, votre choix s'est porté sur Michel et Pierrejean.
Il m'importait d'avoir une personne âgée et l'autre beaucoup moins... Michel, en l'occurrence, a passé plus de 31 ans de sa vie en pri-



Initialement limité à cinq jours, le tournage s'est déroulé sur la dernière année d'existence de la maison centrale de Clairvaux, saisissant au plus près deux prisonniers condamnés à de longues peines comme les agents de l'administration pénitentiaire. Callista Productions

son. Peu importe ce qu'il est devenu et pourquoi il a changé. Une perpétuité avec période de sûreté. Et puis un autre, Pierrejean, qui est entré là en prison sans savoir pourquoi. Son histoire est connue, seulement, elle est allée très loin (...). Ce gamin est entré à 18 ans en prison. La première chose qu'il a dite, c'est « vous savez, monsieur, on m'a condamné à plus que mon âge ». À 25 ans.
Il est en phase de pouvoir sortir puisqu'il a déjà 13 ans de prison et que le juge d'application des peines peut lui accorder une peine conditionnelle. Il a mûri en prison, mais ça reste un gamin. Il m'importait d'avoir un gamin qui a sa vie brisée par la prison pour une connerie d'un jour.
En tout, j'ai rencontré quatre ou cinq prisonniers, et je suis resté sur ces deux-là. Michel, qui a pris "perpétuité" et qui, au bout de dix ans de violence en prison, commence à réfléchir sérieusement. Il sera peut-

être là à la projection.
Michel veut devenir moine.
Il vient de passer sa période de probation. Il devait faire trois années de probation, la période a été réduite à une seule année.
Le 28 mars, il a la possibilité d'entrer dans un monastère. Ça, c'est incroyable, parce que c'est impossible : la pénitentiaire ne peut pas avoir un regard sur quelqu'un qui est enfermé dans un temple bouddhiste.
La venue de Michel est plus probable que celle de Pierrejean, parce que sa situation est plus compliquée, même si ses CPIP (conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation) sont favorables : ils pensent que le film et ce type de sortie peuvent l'aider. Mais il veut venir sans menotte, ce qui pose problème.
C'est compliqué. Il a cette volonté de raconter non pas ce qu'il a fait, mais son expérience en prison.

Pour les deux, c'est le récit d'un long cheminement.
Michel est allé au bout de sa réflexion, Pierrejean a fait une grande partie du chemin. J'ai sept ou huit heures d'interview de lui où il raconte des choses dans lesquelles je n'ai pas voulu tomber, mais au bout de l'interview, on sait qu'il est sur le point de s'effondrer. La prison l'oblige, mais pour l'après-prison, l'essai de se mettre un cadre de vie. C'est cela aussi qui m'intéressait. Il est du monde rural, il y a peu de longues peines d'origine rurale... Dans le monde rural, à 16 ans, on quitte l'école pour l'apprentissage, on évolue différemment. J'ai habité longtemps à Paris mais j'ai compris que ce n'est pas le centre du monde. Je fais des films provinciaux, pour le dire peut-être un peu insidieusement...
Les deux personnages m'ont semblé intéressants. La jeunesse et, au contraire, une vie dernière. Des voix complètement différentes qui me touchent. Une espèce de médita-

« À l'ombre de Clairvaux », un récit tissé d'une quinzaine de témoignages



Gardiens, infirmière, conseillers pénitentiaires, enseignant détaché, jusqu'au directeur de l'administration pénitentiaire ont adhéré au projet. Callista Productions

Si l'entretien avec Éric Lebel reste focalisé sur Michel et Pierrejean, ce qui fait la richesse de « À l'ombre de Clairvaux » est bien la multiplicité des témoignages, des intervenants et des points de vue.
Le réalisateur a d'abord soumis l'enfermement à Clairvaux au miroir des moines de Cîteaux : eux aussi parlent de clôture, de cellule, de règles. Et à en croire Éric, ils n'ont pas été plus faciles à convaincre que l'administration. « Je dois avoir des talents cachés pour négocier la pénitentiaire. Au début, on m'a dit "M. Lebel, on vous donne cinq jours". Si ce fut en réalité une année de tournage pour cette heure trente d'immersion dans la vie de maison centrale, c'est aussi grâce à des gens de la pénitentiaire qui croyaient au projet ». Éric est convaincu : chacun des intervenants dans la mission qui lui est propre aurait pu faire l'objet d'un sujet de 90 minutes. Les gardiens, l'infirmière, les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, l'enseignant détaché à Clairvaux, Christophe Millescamps, directeur de l'administration pénitentiaire, dont le discours est aussi clair que marquant... « Il a un regard sur la prison. Il n'a qu'un seul supérieur, c'est le ministre », précise le réalisateur.
« Mon but avec ce documentaire, c'est de donner la parole à des gens qui ne l'ont pas. La donner vraiment, et pas leur soutirer quelques belles phrases qui vont servir un propos différent. Les laisser s'exprimer. Dire ce qu'ils ont à dire. Les surveillants n'ont pas davan-

tage la parole que les détenus. Clairvaux n'a pas la parole... » Et au final, y a-t-il eu censure ?
« J'ai été obligé de montrer mon documentaire place Vendôme (au ministère de la Justice, NDLR). La personne de la communication qui l'a visionné m'a dit : « On vous a permis de faire ça ? C'est à dire tourner dans un mirador en activité ? Filmer le poste de contrôle avec tous ses écrans, qui ouvrent les 200 portes de la maison, etc. » Au final, aucune censure n'a été exercée.
D'un point de vue plus personnel, Clairvaux marquera une étape dans le parcours du réalisateur. « Ce tournage-là, cette aventure ne laisse pas indemne, constate Éric Lebel. On a des idées, des envies, des convictions... et puis tout est chamboulé, tout est remis en cause ! »
D'abord, parce que c'est un tournage particulier dans le quotidien écrasant d'une prison de haute sécurité. « J'en sors avec plus de convictions », avoue-t-il.
Un documentaire qui jouit d'une remarquable qualité d'image, d'une musique originale signée du musicien troyen Lionel Victorin, et qui suscite déjà l'intérêt. Il sera distribué dans les réseaux UGC et Utopia en France. L'avant-première a été programmée en deux dates, jeudi 21 mars et le dimanche 7 avril, au cinéma Utopia, à Pont-Sainte-Marie, en présence de certains des protagonistes, Michel sans doute, Pierrejean, si l'administration le veut...

exemple, avec l'enseignant, M. Schwartz, qui a été formidable pour dire l'enseignement en prison.
J'ai tourné sans savoir où j'allais, mais avec la volonté de travailler avec des moines et des détenus, ce qui était une chance incroyable. Tout le monde m'a dit "mais comment tu as fait pour concilier les deux ?"
La centrale de Clairvaux, même en phase de fermeture, c'était très compliqué. On était deux, on était convaincu. On a laissé les choses se faire. C'était une chance inouïe. Toute modestie gardée, j'ai l'impression que ce film, qui coïncide avec la fermeture de la maison centrale, doit devenir une référence sur ce qu'était Clairvaux. On en a parlé comme la pire des prisons. Tout le monde est passé par là. Grandes peintures du banditisme criminel, terroristes, mais on n'a pas fait grand-chose sur Clairvaux de l'intérieur. Jamais rien, tout simplement... ■

Ce sont les moines de Cîteaux qui racontent Clairvaux, l'abbaye.
Au départ, je voulais travailler davantage sur l'abbaye. Le problème d'un film terminé, c'est qu'avec la matière accumulée, on pourrait en faire dix, tous différents. Par



Le réalisateur a d'abord soumis l'enfermement à Clairvaux au miroir des moines de Cîteaux.